Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 39 (2002)
Heft: 1523

Artikel: Une idée juste menacée par une mise en oeuvre aberrante
Autor: Gentil, Pierre-Alain
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1008647

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Une idée juste menacée par une mise en œuvre aberrante

Le projet «Jura pays ouvert» est une réponse aux inquiétudes qui traversent le canton. Si le concept est clair la concrétisation manque d'envergure.

Par Pierre-Alain Gentil
Maire de Delémont, Conseiller aux Etats

Au départ, une idée juste et incontestée: le canton du Jura doit accomplir un effort considérable s'il entend échapper à la marginalisation et au déclin démographique. Si l'on espère attirer de nouveaux habitants et de nouveaux investisseurs, il faut, pour ce faire, mobiliser les énergies et voir large: culture, famille, sport, développement économique, fiscalité, formation professionnelle, nouvelles technologies de la communication, écologie… Jusque là, rien à redire, si ce n'est observer qu'il faudra de l'ambition, de la ténacité et… du culot. Les Jurassiens ont su prouver qu'ils n'en manquaient pas, dans les grandes occasions!

Comment donc expliquer que le concept «Jura pays ouvert», proposé par le Gouvernement jurassien se heurte à l'opposition claire de la gauche et à un scepticisme non dissimulé d'acteurs d'autres horizons, la Chambre de commerce, par exemple?

La réponse est simple: comme souvent, à la fin d'une législature, le Gouvernement lance un concept, à grands renforts médiatiques, mais «cale» ostensiblement lorsqu'il s'agit de passer à la réalisation. Dans le cas de «Jura pays ouvert», à part de multiples exposés, conférences et réunions pseudo-participatives, personne n'a encore rien vu.

Propositions controversées

Pour être plus précis, on n'a vu que deux propositions concrètes, qui précisément déclenchent la tempête:

- Un projet de baisse linéaire de l'impôt, mesure que le Gouvernement considère comme un premier pas indispensable pour améliorer l'attractivité du canton, mais hérisse la gauche qui y voit une mesure inéquitable et peu susceptible (à elle seule) de garantir les objectifs présentés, alors que les autres mesures sont renvoyées aux Calendes grecques;
- La volonté de confier non à l'Etat (Gouvernement, Parlement, administration) mais à une fondation privée la conduite du projet, sous prétexte que «la fondation constitue une meilleure garantie de pérennité et d'efficacité» (selon le ministre Jean-François Roth, dans *Le Quotidien Jurassien*). On croit rêver: une fondation privée présentée comme plus efficace et plus pérenne que l'Etat cantonal voulu par les Jurassiens pour gérer l'un des plus grands projets publics présentés depuis l'entrée en souveraineté! Le Parlement et le peuple (le Gouvernement semble, lui, y consentir béatement) amenés à céder leurs prérogatives de conduite des affaires publiques en faveur d'un quarteron d'administrateurs! La corde est tellement épaisse et l'abandon de la souveraineté cantonale tellement manifeste que la gauche a d'ores et déjà indiqué son intention de saisir la Cour constitutionnelle, dès la deuxième lecture du projet par le Parlement.

Il serait navrant qu'une idée mobilisatrice se perde dans les sables parce que ses concepteurs tiennent à en faire un petit hochet bien à eux.

Gâchis et temps perdu

«Jura pays ouvert» bat donc ostensiblement de l'aile. Si le projet passe la rampe du Parlement, il devra subir l'examen de la Cour constitutionnelle, puis obtenir l'aval du peuple car le Parlement a décidé (tout de même) de présenter l'affaire en référendum obligatoire. A vue humaine, et compte tenu du fait que les élections cantonales de cet automne ne vont pas accélérer le calendrier, rien donc de concret avant l'été 2003… Une année perdue!

On ose espérer que le Gouvernement prendra conscience du gâchis qui se prépare et qu'il reverra sa copie. Il serait navrant qu'une idée prometteuse et mobilisatrice se perde dans les sables parce que ses concepteurs tiennent à en faire un petit hochet bien à eux.

Le Jura mérite mieux que cela et ses habitants ont prouvé qu'ils savaient relever des défis et assumer des responsabilités. Nul besoin d'administrateurs privés pour le faire à leur place! ▪

Presse

Le Peuple valaisan, hebdomadaire du Parti socialiste du canton fête son cinquantième anniversaire. Un numéro spécial, édité pour l'occasion, reproduit le premier édito du 8 janvier 1953. Il explique, entre autre, le choix du titre. «Si nous l'avons choisi, c'est précisément pour démontrer que le socialisme peut paraître décliner, mais qu'il triomphera envers et contre tout.»

www.lepeuple.ch